



Christine Padoin
Présidente FCPE Herblay
7, rue de la Comédie Française
95220 Herblay

Conseil Départemental du Val d'Oise
Madame Marie-Christine Cavecchi
Présidente
2, avenue du Parc
CS 20201 Cergy
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

Herblay, le 14 avril 2019

Objet : Règlement factures de demi-pension 3^{ème} trimestre
Collège Isabelle Autissier - Herblay

Madame la Présidente,

Je me permets de vous solliciter à nouveau afin d'obtenir votre expertise.

En effet, vous trouverez en pièce jointe à ce courrier un document joint à la facture de la demi-pension du 3^{ème} trimestre du collège Autissier d'Herblay.

Ce document a interpellé plusieurs parents ainsi que la FCPE et plus particulièrement le deuxième paragraphe qui mentionne le « respect de la date de règlement concernant les élèves de 3^{ème} en raison de leur orientation. En effet, le règlement tardif peut bloquer la saisie des dossiers ».

Après consultation du Règlement départemental de la restauration, nous n'avons trouvé aucune corrélation précisée entre l'orientation et le paiement ou non des factures de la restauration.

La FCPE est choquée de l'association qui est faite entre un éventuel non-règlement de la demi-pension et le dossier d'orientation d'un élève de 3^{ème}.

Nous contestons fermement cette pratique utilisant l'intimidation, la menace et l'abus d'autorité afin de percevoir un règlement en se servant de la scolarité d'un élève comme levier pour arriver à ses fins.

Notre courrier n'a pas pour but de défendre de quelconques défauts de paiement. Toutefois, ces derniers peuvent arriver de façon passagère, permanente ou par oubli. Nous n'excusons rien.

Nous condamnons le principe de mêler un élève et sa scolarité à d'éventuelles difficultés financières dont il n'est pas responsable et de l'utilisation du parcours scolaire comme moyen de pression.

Nous vous sollicitons donc, en tant que Présidente du Conseil Départemental, afin d'avoir des éclaircissements sur le bien-fondé de cette démarche et de ces propos.

Je vous remercie par avance et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Christine Padoin